

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 15/11/23

DÉCISION DU MAIRE
N° 2023 – 195

Nomenclature @CTES : Commande publique / Autres types de contrats

COMMANDE PUBLIQUE

CONTRATS DE CESSION DE DROIT D'EXPLOITATION DE SPECTACLES POUR LES FESTIVITES DE NOËL 2023

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

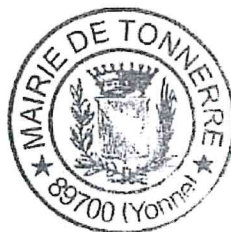
- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Considérant le programme des manifestations organisées pour les fêtes de fin d'année à Tonnerre ;

DECIDE

- De l'autoriser, ou son représentant, à signer les contrats de cession de droit d'exploitation des spectacles suivants :

Producteur	Nom du Spectacle	Date	Nombre de séances	Montant TTC
<i>Artistics Events</i>	Guignol, la Sorcière et les cadeaux de Noël	23/12/2023	2	1 266.00 €
<i>Sur mesures Spectacles</i>	La Petite Flamme de Noël	09/12/2023	1	530.00 €

- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout avenant à ce contrat.



A Tonnerre, le 9 novembre 2023
Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre